

2. Quels sont a) les noms et adresses de ces employeurs, b) les montants versés par le trésor fédéral à chacun d'entre eux aux termes de ces contrats, c) dans chaque cas, le nombre d'employés formés, d) le métier, la discipline ou la technique enseignées aux employés?

3. Quels étaient, au terme de chaque année financière où un contrat de formation avec l'employeur était en vigueur, a) la masse salariale totale de l'usine où la formation était donnée et b) à l'exclusion des stagiaires, le nombre de personnes travaillant dans l'usine où les cours de formation étaient dispensés et exerçant déjà le métier auquel les cours de formation préparaient?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** 1. Dépenses du gouvernement fédéral en vertu de contrats passés avec des employeurs, dans le cadre du programme de formation de la main-d'œuvre, pour la formation dans l'industrie.

(en milliers de dollars)

Endroit	1967-68	1968-69	1969-70	1970-71	1971-72*
Terre-Neuve	—	268	324	151	30
I.-P.-É.	6	22	112	67	—
Nouvelle-Écosse	17	261	183	399	38
Nouveau-Brunswick	65	107	122	287	69
ATLANTIQUE	88	658	741	904	137
QUÉBEC	106	520	710	1,066	—
ONTARIO	449	2,191	2,819	1,159	945
Manitoba	361	494	726	517	24
Saskatchewan	42	241	379	145	42
Alberta	68	329	747	672	342
T.N.-O.	—	—	—	14	—
PRAIRIES	471	1,064	1,852	1,348	408
C.-B.	—	34	80	339	—
Yukon	—	—	—	—	—
PACIFIQUE	—	34	80	339	—
CANADA	1,114	4,467	6,202	4,816	1,490

\*au 30 septembre 1971.

2 et 3. Pour répondre aux parties 2 et 3 de cette question, il faudrait faire des déboursés coûteux et engager des employés supplémentaires pour recueillir les renseignements détaillés sur plus de 8,000 contrats s'échelonnant sur une période d'environ cinq ans, lesquels se trouvent pour la plupart dans les dossiers de nos divers bureaux locaux. Non seulement cette recherche serait coûteuse, comme on vient de l'indiquer, mais elle nécessiterait aussi les services de fonctionnaires déjà accaparés par les diverses applications du programme spécial d'emploi du gouvernement qui relèvent du ministère.

#### LA PLANIFICATION FAMILIALE

##### Question n° 2011—M. Robinson:

Le gouvernement étudierait-il l'opportunité de mettre à la disposition de tous les Canadiens des renseignements sur la planification familiale?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Le gouvernement a étudié la question de mettre à la portée de tous les Canadiens des services de consultation et d'assistance en matière de planification familiale, et il a exposé les mesures qu'il prend actuellement dans des déclarations à la Chambre des communes le 18 septembre 1970 et le 6 mai 1971. A l'occasion de cette dernière déclaration, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a précisé que l'objet du programme gouvernemental de planification familiale était d'assurer, de concert avec les ministères provinciaux de la Santé et du Bien-être social, les organismes profes-

[M. Orlikow.]

sionnels, les universités et les organismes bénévoles, que des services et des locaux pour la planification familiale sont mis à la disposition des Canadiens qui désirent s'en servir. Ces déclarations précisaient aussi les objectifs particuliers du programme: (1) Renseigner les Canadiens sur les fins et les méthodes de planification familiale, afin que le libre choix de l'individu s'exerce en connaissance de cause; (2) Favoriser la formation en matière de planification familiale, de spécialistes de la santé et du bien-être ainsi que d'autres personnes s'occupant déjà de planification familiale; (3) Stimuler la recherche dans le domaine de la planification familiale, y compris des études démographiques et la recherche sur le comportement humain et la physiologie de la reproduction; (4) Encourager les programmes privés ou publics de planification familiale au moyen de subventions fédérales et de subventions à frais partagés par les gouvernements fédéral et provinciaux.

#### LA DÉFINITION DE L'AVORTEMENT

##### Question n° 2027—M. Robinson:

Le gouvernement étudierait-il l'opportunité de définir l'avortement comme étant l'interruption de la grossesse avant la fin des vingt premières semaines de gestation?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Dans le débat prévu sur la question de l'avortement, il se peut que le besoin se fasse sentir d'une définition de l'avortement.

#### LE CONSEIL DES SCIENCES—L'ANALYSE DU 3<sup>e</sup> RAPPORT ANNUEL

##### Question n° 2044—M. Orlikow:

Quand prévoit-on rendre publique l'analyse des recommandations du troisième rapport annuel du Conseil des Sciences du Canada?

**L'hon. Alastair Gillespie (Ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie):** Le gouvernement n'envisage pas de rendre publique une analyse des recommandations du troisième rapport annuel du Conseil des sciences du Canada. Il a toutefois donné suite à la recommandation voulant que des analyses statistiques améliorées concernant les dépenses du gouvernement fédéral au titre de la recherche et du développement soient publiées. Statistique Canada publie maintenant de telles analyses chaque année, en collaboration avec le département d'État de la Science et de la Technologie, sous la rubrique «Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques» (numéro de catalogue: 13-202). De plus, Statistique Canada publie le «Bilan estimatif des dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques»; le dernier de ces bilans est paru en août, 1971 (numéro de catalogue 7013-501). Le département d'État de la Science et de la Technologie publie également chaque année le «Livre vert», dans lequel le gouvernement fédéral analyse le coût des activités scientifiques pour le gouvernement; ce livre vert a été distribué en novembre de cette année à tous les députés.

#### L'AIDE FÉDÉRALE À L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN ONTARIO

##### Question n° 2100—M. Kaplan:

Quelles assurances a-t-on données au gouvernement que l'argent qu'il a accordé pour l'enseignement du français dans les écoles élémentaires de l'Ontario serait vraiment utilisé dans ce but?